

LE LIEN DIRECT

Pour plus d'informations, contactez :



Glen Rankine	604-802-6006
Dave Hill	519-212-4914
Steven Hadden	514-526-8280
Nathalie Lapointe	514-526-8280
Erin Zuchotzki	

DIRECT LINK

For more information, please contact:

glen.rankine@1976usw.ca
da_hill63@yahoo.ca
shadden@1976usw.ca
nlapointe@1976usw.ca
erin.zuchotzki@1976usw.ca

28 février 2021

1-866-925-5952

www.1976usw.ca

February 28, 2021

Se préparer à un vote référendaire sur votre régime d'ILD et COVID au travail

Bonjour,

Dans cette communication, nous discutons de deux domaines clés d'importance pour les travailleurs de Canpar - l'engagement de tenir un référendum sur notre plan d'invalidité de longue durée et ce qu'il faut faire si vous avez des symptômes de COVID.

L'un des engagements pris par TC Local 1976 USW dans le plan d'action de notre unité de Canpar était de tenir un référendum à l'ensemble de l'unité de négociation sur l'opportunité de continuer dans notre fonds fiduciaire USW Long-Term Disability (LTD).

Un seuil de 66 2/3% des voix est requis pour effectuer tout changement. Pour voir l'intégralité du plan d'action, [cliquez ici](#).

Avant de voter sur cette question importante, assurez-vous de vous informer sur les avantages du maintien du régime d'ILD et sur les conséquences de sa perte.

Le vote référendaire sur notre régime d'ILD aura lieu au printemps, après les élections de la section locale.

L'exécutif recommande de voter pour maintenir l'ILD

Les dirigeants actuels de la section locale 1976 de TC USW recommandent de conserver votre régime d'ILD. L'assurance invalidité offre une protection financière à vous et à votre famille.

Les membres reconnaissent les nombreux avantages d'avoir accès à la couverture ILD:

- Au coût de **1,9% des gains du service** pensionable, les membres reçoivent un revenu mensuel non imposable en cas d'absence du travail pour blessure ou maladie grave.
- Les prestations d'ILD fournissent **50% des gains avant invalidité jusqu'à un maximum mensuel de 3 000 \$**.
- Les prestations commencent immédiatement après la fin de la couverture invalidité de courte durée (MST), **sans écart de revenu pour les membres**.
- Les cotisations de retraite se poursuivent au moyen de retenues sur les paiements d'ILD.
- Le fonds fiduciaire USW LTD est réputé et géré par un conseil d'administration nommé par le conseil exécutif de l'Union.
- **Les membres du conseil d'administration ne sont pas payés** par le fonds fiduciaire d'ILD - ce sont **des bénévoles qui fournissent leurs connaissances et leur expérience** dans la gestion du régime au nom des membres.

Il y a plus de trois ans, lorsque les primes d'ILD ont augmenté de 85%, nous avons restructuré le régime pour le rendre plus abordable pour les membres. Les primes ont été réduites et, par conséquent, les prestations ont également dû être restructurées. Les primes avaient augmenté parce qu'il y avait une forte demande d'ILD de la part de nos membres - preuve que le régime était une chose sur laquelle les membres comptent.

Le régime d'ILD que nous avons actuellement est bien géré et efficace. L'assureur traite toutes les réclamations de manière équitable pour éviter une mauvaise utilisation du régime et pour s'assurer qu'il est disponible pour les membres lorsqu'ils en ont besoin à un coût juste et durable.

Maintenant que le régime compte quelques années d'expérience en matière de réclamations depuis la refonte de 2017, les fiduciaires sont heureux d'annoncer que le taux de cotisation de 1,9% n'a pas changé et qu'il n'est pas prévu de l'augmenter dans un avenir prévisible.

Soyez informé avant de voter au référendum sur votre régime d'ILD ce printemps.

En savoir plus sur le Fonds d'affectation spéciale pour l'invalidité de longue durée (ILD) des Métallos et ses avantages dans un nouveau document sur notre site Web [ici](#).

Si vous avez des questions, veuillez contacter:

- Glen Rankine, agent commercial national, glen.rankine@1976usw.ca, 604-802-6006
- Administrateur du régime: Manion Wilkins & Associates Ltd., 416 234-5044 ou 1-800 263-5621

Restez à la maison si vous êtes malade

Lors de notre dernière ronde de négociations, la section locale 1976 de TC, USW, a négocié les jours de congé personnel du Code canadien du travail dans le contrat. Cela signifie que les membres ont droit à trois jours de congé personnel payés et à deux jours sans solde par année conformément au Code canadien du travail, conditions qui sont maintenant protégées si le Code change un jour.

Si vous ne vous sentez pas bien, n'allez pas travailler. En tant que travailleurs essentiels, il y a une pression pour continuer à travailler. Mais aller au travail si vous êtes malade met aussi les autres en danger.

Si vous craignez d'avoir contracté le COVID-19, il est important que vous vous fassiez tester et que vous restiez à la maison jusqu'à ce que vous receviez les résultats de votre test. Contactez votre fournisseur de soins de santé ou l'autorité de santé publique locale pour plus de conseils.

Si vous devez rester à la maison plus de trois jours et que votre maladie est liée au COVID-19, il existe des options pour vous aider à payer les factures, y compris vos prestations d'invalidité de courte durée, l'assurance-emploi ou d'autres aides du gouvernement fédéral si vous n'êtes pas admissible pour l'assurance-emploi (propriétaire / exploitants).

Si vous vous sentez mieux et ne présentez aucun symptôme, mais que l'employeur ne vous laisse pas retourner travailler, contactez le président de votre unité ou votre délégué syndical. Si nécessaire, ils déposeront un grief en votre nom. Nous sommes là pour vous. TC Local 1976 USW est intervenu activement et a déposé des plaintes pour les membres afin de les aider à retourner au travail plus rapidement après une maladie.

Merci encore pour tout votre travail acharné en ces temps de pandémie difficiles. Restez en santé et en sécurité.

En toute solidarité,



Steven Hadden

Président, TC Section locale 1976 des Métallos